

ST MARTIN
LE NŒUD

De la grande prairie au bois de la grange

Le sentier vous fera découvrir plusieurs aspects du paysage du Pays de Bray. Après un détour dans le village de Saint-Léger-en-Bray (mairie et église du XVI^{ème} siècle), vous pourrez découvrir les grandes prairies ainsi que quelques-uns des bois du Beauvaisis. À noter un passage au cimetière que se partagent les communes de Saint-Martin-le-Nœud et Aux Marais, permettant de rejoindre le circuit L.

Départ Place publique, chemin de Chaumont:

1 Au panneau, prendre tout droit par le chemin en herbe en longeant le mur. A la route, continuer sur la gauche rue des Malades. Continuer cette rue jusqu'au bout en suivant la voie sans issue. Au bout, prendre le chemin qui part à droite.

2 Au croisement continuer tout droit. Suivre le chemin principal pendant environ 1 km le long d'un bois. Traverser un rû et prendre le premier chemin sur la droite (le chemin monte). Au croisement en Y, suivre sur la droite, puis continuer toujours tout droit jusqu'au village. Prendre la 1^{ère} rue à droite, rue des Sablons. Traverser le bois en restant sur le chemin principal.

3 Au bout du chemin, au croisement en T, prendre à droite. Suivre ensuite le chemin (100 m après le croisement, variante courte sur la gauche) pour revenir vers Saint-Martin-le-Nœud en tournant sur la gauche. Environ 100 m avant la route, prendre le petit chemin sur la gauche pour redescendre vers le village. Traverser le bois et un petit pont et arriver à Saint-Léger-en-Bray. A la route, suivre le chemin principal, puis vers la gauche au niveau du calvaire. Suivre la Grande Rue. Passer devant la Place de Grécourt et continuer tout droit rue de Sénéfontaine.

V Variante (9 km au lieu de 14,5 km) : Après le croisement en T, prendre à droite. Suivre le chemin sur une centaine de mètres puis bifurquer à gauche en direction du village de Saint-Martin-le-Nœud. Arrivé sur la route départementale la prendre sur la droite (*prudence !*) pour rejoindre l'étape N°5 du parcours

4 Au croisement en Y, prendre à gauche pour sortir du village. Suivre la route goudronnée pendant environ 2 km.

5 Au Cédez le passage, prendre à droite sur la route puis le 1^{er} chemin à gauche à 50 m. Suivre ce chemin jusqu'au bout et arriver face à la voie express.

6 Longer la route pendant 30 m puis prendre le chemin qui part à gauche. Continuer tout droit jusqu'au village. Entrer dans Saint-Martin-le-Nœud. Suivre la route principale jusqu'au grand croisement. Tourner à droite puis prendre ensuite la 1^{ère} rue à droite, rue des Potelots. Continuer toujours tout droit pour sortir du village. Avant le grand virage, prendre le chemin qui monte sur la gauche.

7 Continuer ensuite par le chemin qui monte le plus (celui de droite), passer devant les réservoirs d'eau et poursuivre jusqu'au croisement en T (connexion avec le GRP 225®).

8 Prendre à gauche et continuer sur le GRP 225® (GR Pays du Thérain). Traverser la route départementale puis descendre le chemin jusqu'à l'église de Aux-Marais.

9 Quitter le GRP 225® et prendre à gauche la rue qui descend. Au stop, prendre à gauche et continuer sur la route pendant environ 700 m.

10 Arrivé au niveau d'une propriété, prendre le chemin sur la gauche et longer le muret. Suivre le chemin en longeant toujours la propriété. Remonter jusqu'à la rue des Malades, (vous revenez sur vos pas). Prendre à gauche puis remonter la place en herbe pour revenir au point de départ.

Informations pratiques

Type de randonnée	Distance	Niveau / Durée		Balisage	Altitude Mini/Maxi	Dénivelé cumulé
		 Niveau	 Durée			
	 14,5 KM	moyen	moyen	PR 	98  162  168	

De la grande prairie au bois de la grange

